

**Arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020  
portant désignation des membres de la commission interministérielle  
chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des  
établissements classés de 1ère catégorie**

.....

Par arrêté du 9 Rabie Ethani 1442 correspondant au 25 novembre 2020, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 3 et 5 de l'arrêté interministériel du 19 Dhou El Kaâda 1435 correspondant au 14 septembre 2014 fixant les modalités d'examen et d'approbation des études de danger, à la commission chargée d'examiner et d'approuver les études de danger des établissements classés de 1ère catégorie :

Représentants du ministre chargé de l'environnement :

- Mme. Nacéra Hadj Ali, présidente ;
- Mme. Linda Rizou, vice-présidente;
- Mme. Hadda Saoud ;
- Mme. Sabiha Gualia ;
- Mme. Assia Chattal ;
- Mme. Hakima Kernoug ;
- M. Souleymane Tillou.

Représentants du ministre chargé de la protection civile :

- Mme. Zohra Babour ;
- Mme. Hafida Zeouiche ;
- Mme. Nawel Djebbar ;
- M. Tayeb Berrached ;
- M. Nadir Belakroum ;
- M. Ali Amraoui.